

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

N° Appel à propositions : UNW-WCA-CAF-CFP-2021-001

APPEL A PROPOSITIONS

Section 1 : Lettre d'appel à propositions

Le bureau d'ONU FEMMES en RCA souhaite établir une base de données de potentiels partenaires d'exécution de ses programmes et projets dans le pays. Pour ce faire, ce présent appel à propositions (AP) est lancé afin de procéder à la sélection des soumissionnaires qui répondent à toutes les exigences conformes aux procédures de ONU Femmes en la matière.

Les organisations de la société civile nationales et internationales reconnues selon les dispositifs légaux dans le pays peuvent soumissionner.

Les organisations faisant la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes sont fortement encouragées.

Les propositions (une version électronique) doivent parvenir à ONU FEMMES à l'adresse électronique (infonufemmes.rca@unwomen.org).

Cet appel à propositions comprend les sections ci-dessous et une série d'annexes qui seront complétées par les soumissionnaires et retournées avec leur proposition par courriel, **au plus tard le 10 NOVEMBRE 2021 à 17H00**, à l'adresse suivante : **infonufemmes.rca@unwomen.org**

Section 1 : Lettre d'appel à propositions (ce document)

Section 2 : Fiche de l'appel à propositions

Section 3 : Instructions aux organisations soumissionnaires

Section 4 : Description des services requis et conditions d'éligibilité

Annexes de l'appel à propositions à compléter obligatoirement :

Annexe 1	Exigences obligatoires / critères de préqualification
Annexe 2	Formulaire de soumission de proposition technique et financière
Annexe 3	Liste de contrôle d'évaluation des capacités
Annexe 4	Formulaire d'engagement SEA
Annexe 5	Expériences similaires de l'organisation soumissionnaire et de son partenaire
Annexe 6	Formulaire de Document de projet

M. Salvator NKUNRUNZIZA
Chef de Bureau ONU FEMMES en RCA

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

N° Appel à propositions : 2021/1

Section 2 : Fiche de l'appel à propositions

Programme 1 : **PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES**
Programme 2 : **FEMMES, PAIX SECURITE ET ACTIONS HUMANITAIRES**
Programme 3 : **AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES ET FILLES**
Programme 4 : **ELIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES**

E-mail: inonufemmes.rca@unomen.org

Date d'émission : **06 Septembre 2021**

Demandes d'éclaircissements à soumettre avant le (par e-mail) :

Date : **25 octobre 2021**

Heure **17h00**

Délai de réponse aux demandes d'éclaircissements :

Date : **05 jours après la demande**

Proposition à soumettre avant le :

Date : **10 novembre 2021**

Heure : **17h00**

N° Appel à propositions : 2021/1

Section 3 : Instructions aux organisations soumissionnaires

1. Introduction

- 1.1 ONU FEMMES invite les parties qualifiées à soumettre des propositions techniques et financières pour fournir des services énoncés dans le présent appel à propositions selon les conditions énumérées.
- 1.2 Une description des services requis est décrite à la Section 4 intitulée « Termes de référence ».
- 1.3 ONU FEMMES peut, à sa discrétion, annuler ou modifier les services demandés pour tout ou partie. Les soumissionnaires peuvent retirer la proposition après soumission, à condition que l'ONU FEMMES reçoive un avis écrit de retrait avant la date limite fixée pour la soumission des propositions. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date limite de soumission de la proposition.
- 1.4 Toutes les propositions restent valables et ouvertes à l'acceptation pour une période de 120 jours civils après la date prévue pour la réception des propositions. Une proposition valable pour une période plus courte peut être rejetée. Dans des circonstances exceptionnelles, ONU FEMMES peut solliciter le consentement de l'organisation soumissionnaire à une prolongation de la période de validité. La demande et les réponses y afférentes doivent être faites par écrit.
- 1.5 À compter de la publication de cet appel à propositions, toutes les communications doivent être adressées uniquement à ONU Femmes par l'intermédiaire de **l'adresse suivante : infonufemmes.rca@unwomen.org**
- 1.6 Les organisations soumissionnaires ne doivent pas communiquer avec d'autres membres du personnel d'ONU FEMMES au sujet de cet appel de propositions.

2. Coûts de la proposition

Les coûts de préparation de la proposition, de la participation à d'éventuels ateliers et conférences préparatoires, réunions, missions etc. sont à la charge des organisations soumissionnaires indépendamment des résultats du processus d'appel à propositions. Les propositions doivent offrir les services pour la totalité des besoins ; les propositions n'offrant qu'une partie des services seront rejetées.

3. Eligibilité

Les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires / critères de préqualification énoncés à l'annexe 2. Voir la section 10 ci-dessous pour plus d'explications. Les soumissionnaires recevront une note de réussite / d'échec dans cette section. Pour être pris en compte, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits à l'annexe 2. ONU Femmes se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse de l'organisation soumissionnaire ou de demander des informations supplémentaires après la réception de la proposition. Des réponses incomplètes ou inadéquates, un manque de précision ou une fausse déclaration en répondant à des questions entraîneront une disqualification.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

4. Demandes d'éclaircissements ou informations complémentaires

Les organisations soumissionnaires demandant des éclaircissements en lien avec cet appel à propositions peuvent contacter ONU FEMMES par écrit à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à proposition avant la date et l'heure spécifiées. ONU FEMMES répondra par écrit à toutes demandes d'éclaircissements relatives à l'appel de propositions sous réserve qu'elles soient reçues avant la date limite indiquée ci-dessus. Des copies écrites de la réponse d'ONU FEMMES (y compris une explication de la question, mais sans identification de la source à l'origine de la demande d'éclaircissements) seront affichées en utilisant la même méthode que la publication originale de ce document.

Si l'appel à propositions a fait l'objet d'une publicité publique, les réponses à toute demande d'éclaircissement (y compris une explication de la requête mais sans identification de la source d'enquête) seront affichées et diffusées par les mêmes canaux.

5. Modifications aux documents de l'appel à propositions

À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, ONU FEMMES peut, pour quelque raison que ce soit, soit de sa propre initiative, soit en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier les documents de l'appel à propositions par voie d'amendement. Les soumissionnaires seront avisés des modifications apportées aux documents de l'appel de propositions par les mêmes canaux que ceux ayant servi à la publication initiale. Pour les concours ouverts, toutes les modifications seront également communiquées à travers la source annoncée.

Dans ce cas de figure, tenant compte de l'impact des modifications sur la formulation des propositions, ONU FEMMES pourra prolonger la date limite de soumission de la proposition.

6. Langue de la proposition

Les propositions, ainsi que tous les documents annexes, devront être rédigés en français. Les documents rédigés dans une autre langue devront être accompagnés d'une traduction appropriée en français des passages pertinents. La responsabilité de la traduction et de l'exactitude de celle-ci incombera au soumissionnaire.

7. Soumission de la proposition

7.1 Toutes les propositions doivent être envoyées uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : infonufemmes.rca@unwomen.org.

7.2 Les propositions doivent être reçues dans les délais stipulés (date et heure) et par les moyens de soumission indiqués dans le présent appel de propositions. Les propositions reçues par ONU FEMMES après la date et l'heure d'échéance pourront être rejetées. ONU FEMMES ne sera pas responsable des retards causés par des problèmes quelconques.

7.3 L'attestation d'admissibilité et l'autorisation de signature du soumissionnaire contenues dans le présent appel à propositions doivent être signées par un représentant dûment autorisé à signer des contrats et à représenter l'organisation. La signature sur le certificat indique que le soumissionnaire a pris connaissance de cet appel de propositions, comprend et accepte ses modalités et conditions.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

7.4 La proposition soumise servira de base à d'éventuels échanges avec ONU Femmes. ONU Femmes et l'organisation soumissionnaire pourront lors d'échanges dans le cadre du processus de sélection amender la proposition initiale afin de l'adapter aux exigences de programmation.

8. Demande complémentaire en lien avec les propositions

Pour faciliter l'examen et l'évaluation des propositions, ONU FEMMES peut contacter les soumissionnaires afin d'obtenir des éclaircissements sur les propositions soumises. Les demandes et leurs réponses devront être formulées par écrit. A ce stade, ONU Femmes ne pourra formuler aucune recommandation de modification à la substance de la proposition et l'organisation soumissionnaire ne pourra pas en formuler non plus.

9. Devise de la proposition

Tous les budgets doivent être formulés en **FCFA**.

ONU FEMMES se réserve le droit de rejeter toute proposition soumise dans une autre devise.

Indépendamment de la devise des propositions reçues, le contrat sera toujours émis et les paiements ultérieurs seront effectués dans la devise obligatoire pour la proposition.

10. Format et signature de la proposition

La proposition doit être dactylographiée et doit être signée par l'organisation soumissionnaire ou une ou plusieurs personnes dûment autorisées à engager l'organisation. L'organisation soumissionnaire doit utiliser l'ensemble des formats indiqués en annexe.

En cas de procuration, celle-ci doit être jointe à la proposition.

Une proposition ne doit pas contenir d'interlignage, d'effacement ou d'écrasement, sauf si cela est nécessaire pour corriger les erreurs commises par le promoteur, auquel cas ces corrections doivent être paraphées par la ou les personnes qui signent la proposition.

11. Issue du processus de sélection

11.1 Sur la base du processus d'évaluation des propositions, ONU Femmes procédera à la sélection des partenaires dont les offres auront été considérées comme les plus susceptibles de répondre aux besoins identifiés.

11.2 ONU Femmes se réserve le droit de mener des négociations avec les organisations soumissionnaires sur le contenu de la proposition (stratégies, budget etc.).

11.3 Dans le cadre du processus de sélection ONU Femmes pourra, avec l'accord des soumissionnaires et sans que cela ne constitue une quelconque garantie de sélection, procéder à une évaluation de capacités des organisations soumissionnaires.

11.4 Les organisations non retenues seront informées par courrier électronique de l'issue du processus.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

L'organisation sélectionnée conclura avec ONU Femmes un accord de partenariat selon les procédures applicables de ONU Femmes.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

N° Appel à propositions : 2021/1

Section 4 : Termes de référence

I. Contexte de l'intervention

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont non seulement contribué à affaiblir les capacités de l'État, mais aussi à mettre à mal la cohésion nationale. Ces crises successives ont eu un impact dévastateur sur l'économie, renforcé l'extrême pauvreté et occasionné une fragmentation de la cohésion sociale du fait des violentes confrontations entre des groupes antagonistes ayant chacun sous son contrôle une partie du territoire.

Les hostilités intercommunautaires se sont apaisées — notamment dans les zones géographiques délaissées par les membres des minorités qui sont à présent des réfugiés ou personnes déplacés internes — et les citoyens aspirent en grande partie à retrouver la paix et la stabilité. Cependant les tensions interconfessionnelles restent vives, et sont entretenues par des groupuscules armés. Les fractures sociétales profondes peuvent aisément fragiliser les efforts de relèvement, comme cela fut le cas dans le passé. En outre, la possession, la circulation et le trafic généralisé d'armes résultant des conflits et les tensions récurrentes ainsi que l'instabilité de l'ensemble de la région, constituent un obstacle important au retour durable à la paix et au relèvement.

La pauvreté est endémique, la majorité de la population n'a pas accès aux services de base, 2,8 millions d'habitants ont besoin d'aide humanitaire au 8 Aout 2021¹, 2,29 millions de personnes en insécurité alimentaire, et 716 mille personnes, soit presque un cinquième de la population, déplacées internes au 30 juin 2021. Les femmes et les filles sont profondément affectées par le conflit, la pauvreté, les violations des droits de l'Homme, et le manque d'opportunités économiques : dans les zones rurales du pays, le taux de pauvreté atteint 81 pour cent d'entre elles, contre 69 pour cent des hommes.

Les Violences Basées sur le Genre constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices. En 2019, le total des cas Violences Basées sur Genre (VBG) pris en charge et enregistré par les acteurs du GBVIMS était de 11.777 cas parmi lesquels les personnes de sexe féminin (femmes et filles) étaient au nombre de 10.998 cas, soit 93% contre 779 cas soit 7% représentant les personnes de sexe masculin (hommes et garçons). Les incidents de GBV rapportés en 2019 (11.777 cas) ont dépassé le pic de 11.110 cas enregistrés en 2016.

Principales victimes de la crise, les femmes et les filles sont par ailleurs exclues des processus décisionnels y compris des mécanismes de mise en œuvre et de suivi des Accords de Paix. Malgré les avancées significatives réalisées depuis quelques années l'on est encore loin du quota minimum de 35% de représentativité des femmes et des filles à tous les niveaux de prise de décision (Loi sur la parité). À peine 22,5% des femmes membres du Gouvernement, 12,4% des femmes parlementaires, 04/16 Préfets, 9,8% des femmes à la tête des Sous-préfectures, 11% des femmes à la tête des Mairies etc. Les organisations

¹ OCHA, Rapport de la Situation au 09 Aout 2021

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

féminines faute d'organisation et par manque de capacités techniques et financières ne parviennent pas encore à peser de tout leur poids afin d'influencer les politiques publiques.

ONU Femmes en RCA, conformément à son mandat, en appui au gouvernement Centrafricain contribue à la vulgarisation des instruments politiques et de paix tels que l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR), la résolution 1325 et à promouvoir la cohésion sociale au niveau communautaire, tout en travaillant avec les organisations de femmes et les volontaires communautaires pour s'assurer que davantage de femmes sont en mesure de participer à la prise de décision. ONU Femmes concentre son intervention sur quatre domaines d'impact stratégique : la participation politique des femmes (WPP), l'autonomisation économique des femmes (WEE), la paix, la sécurité et l'action humanitaire des femmes (WPS-HA) et l'élimination de la violence contre les femmes (EVAW), avec les ajustements nécessaires dus à Covid-19.

En vue d'atteindre ses objectifs stratégiques, le bureau de ONU Femmes voudrais mobiliser des partenaires opérationnels potentiels qui pourraient être sélectionnés à termes pour conduire des interventions programmatiques qui leur seront confiées. Les parties qualifiées sont appelées à soumettre des propositions de projets innovants sous les thématiques programmatiques définies dans la fiche d'AP.

II. Description des services requis

Le Bureau de ONU Femmes invite les ONG, associations et organisations de la société civile (**Organisations féminines sont fortement encouragées**) intéressées et qualifiées à soumettre un document de projet en lien avec les thématiques programmatiques abordées plus haut.

La présente AP est composée de deux lots selon les thématiques programmatiques définies dans la fiche d'AP :

Lot 1	
Domaine programmatique	Gouvernance inclusive et participation politique des femmes et des jeunes
Objectif stratégique	Contribuer à la consolidation de la paix, à la sécurité et à la réconciliation
Résultat programmatique	Les femmes et les filles centrafricaines de tous les âges participent pleinement, dirigent et s'engagent dans les institutions et les processus politiques
Sous Résultats	1/Les capacités des acteurs publics, des OSC, des femmes et des filles leaders sont renforcées pour plaider en faveur d'un cadre institutionnel propice au leadership des femmes et à la participation politique aux niveaux local et national en RCA 2/Les pratiques et les cadres législatifs sont améliorés afin de promouvoir l'équilibre entre les

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

	sexes en politique afin que les femmes participent effectivement en tant que dirigeantes politiques. 3/D'avantage de femmes de tous les âges voient leurs capacités renforcées pour participer pleinement, diriger et s'engager dans le processus électoral.
Zone cible	National
Lot 2	
Domaine programmatique	Relèvement économique durable des femmes et des filles
Objectif stratégique	Les femmes bénéficient de la sécurité de revenu, d'un travail décent et d'une autonomie économique
Résultat programmatique	Les femmes rurales bénéficient de l'accès aux ressources productives et s'engage dans une agriculture durable
Sous résultats	1/ Les femmes vulnérables ont accès aux ressources productives et améliorent leur résilience face aux crises et au changement climatique 2/ Les femmes et les filles ont accès à des services et produits financiers adaptés à travers l'approche AVEC
Zone cible	National
Lot 3	
Domaine programmatique	Femmes paix, sécurité et action humanitaire
Objectif stratégique	Les femmes et les filles contribuent et ont une plus grande influence dans la construction d'une paix durables, et bénéficient également de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits et de l'action humanitaire.
Résultat programmatique	Les femmes et les filles centrafricaines affectées par le conflit en RCA jouent un rôle d'actrices dans la réconciliation communautaire et sont soutenues pour leur relèvement.
Sous résultats	1/Les femmes et les filles touchées par le conflit en RCA jouent un rôle d'actrices dans la réconciliation communautaire et sont soutenues pour leur rétablissement.
Zone Cible	National
Lot 4	

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Domaine programmatique	Elimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles
Objectif stratégique	Toutes les femmes et les filles vivent à l'abri de toutes les formes de violence
Résultat programmatique	Le Gouvernement de Centrafrique et toutes les parties prenantes, en particulier la société civile, sont mieux à même de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et de fournir des services essentiels aux victimes et aux survivantes
Sous résultats	1/Les institutions de la justice transitionnelle en RCA ont la capacité technique et opérationnelle d'assurer l'accès des femmes à la justice et à la vérité, 2/ et les organisations de femmes ont la capacité de fournir un soutien psychosocial, médical et économique aux victimes. 3/Les dirigeants communautaires, les ex-combattants et les membres des forces de défense et de sécurité, les médias sont mieux informés à la prévention de la violence sexiste, aux droits des femmes et des filles et au VIH dans les zones de conflit en RCA.
Zone cible	National

Les parties intéressées peuvent soumettre seulement une proposition de projet par lot ; cependant plusieurs propositions de projets peuvent être acceptées (chaque proposition de projet correspondant à un lot distinct).

Soumission de candidature

Les propositions en version électronique sont à soumettre à l'adresse suivante : **infonufemmes.rca@unwomen.org**

Les propositions devront être envoyées au plus tard le 10 novembre 2021, à 17h00.

Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquée ne seront pas considérées.

Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions

Échéancier

Les propositions de projet doivent clairement indiquées la période de début et de fin de projet pour une durée de 16 mois soit du 01 Novembre 2021 au 31 avril 2023. Cet échéancier pourrait être revu en fonction des exigences opérationnelles et programmatiques de ONU Femmes.

Compétences techniques et opérationnelles

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

- L'organisation qualifiée doit démontrer la capacité à obtenir les résultats escomptés : capacité technique, capacité de gouvernance et de gestion, et capacité financière et administrative (y compris la capacité de gestion des ressources humaines).
- L'organisation doit démontrer une approche de gouvernance et de gestion, et capacité financière et administrative (y compris les considérations de genre).
- Pertinence du mandat et du rôle de l'organisation pour mettre en œuvre les résultats attendus et contribuer à la pérennité de l'action et à la durabilité des résultats issues de la mise en œuvre des projets.
- L'ONU-Femmes encourage ses partenaires à prendre en compte les considérations de genre, en particulier dans la gouvernance et la gestion des projets ; considérations de genre, en particulier dans les structures de gouvernance et de gestion des organisations partenaires.

Critères d'éligibilité :

Peuvent faire acte de candidature, les organisations non gouvernementales nationales et ou internationales :

- Ayant une présence opérationnelle dans les sites du projet avec des staffs disponibles ;
- Ayant travaillé sur des missions de promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme ;
- Proposant une stratégie/approche réaliste de la participation de la femme et des jeunes dans les processus de consolidation de la paix d'intégration à tous les niveaux. Une bonne analyse contextuelle sensible au genre dans la proposition de projet serait un atout.
- Ayant une Connaissance les réalités socio-culturelles, les normes et les valeurs des zones d'intervention
- Ayant fourni les documents administratifs (Agrément du Ministère du Plan) ;
- Disposant d'un siège, d'une administration/ d'un personnel/Asset, équipement, etc.

Formulaires de candidature :

Voir l'annexe 2 de la présente AP.

Composition des dossiers de candidature :

Chaque dossier de candidature doit être composé du formulaire complet de demande, y compris le budget ainsi que les pièces administratives, les lettres de recommandations d'au moins deux bailleurs pour des activités similaires dans la zone d'intervention et les autres documents énumérés dans les annexes de l'AP.

Comment soumettre les dossiers de candidature ?

Les soumissionnaires doivent s'assurer de renseigner le formulaire de candidature et les annexes y afférents. L'organisation soumissionnaire doit s'assurer de fournir les documents tels que énumérés dans **Annexe III - Document de check-list pour l'évaluation des capacités.**

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Le dossier complet sera transmis par courriel à l'adresse suivante : infonufemmes.rca@unwomen.org, a avec comme objet « **Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)** ».

Processus d'évaluation et de sélection

Les propositions seront évaluées sur la base de leur qualité globale et de leur orientation sur les Effets de la proposition. Le processus d'évaluation et de sélection se fera au niveau du Bureau de ONU Femmes RCA, avec la participation d'autres Agences du Système des Nations Unies et du Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes sis à Dakar, Sénégal.

Les soumissionnaires seront évaluées sur la base des critères et les notes afférentes tels qu'indiquées dans le formulaire de soumission de proposition

N° Appel à propositions : 2021/1

ANNEXES

Annexe I – Critères d'éligibilité

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire et de le retourner dans le cadre de leur soumission. Les soumissionnaires recevront une note de réussite / d'échec dans cette section. À prendre en considération. Les promoteurs doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits ci-dessous. Toutes les questions doivent être répondues sur ce formulaire ou une copie exacte de celui-ci.

ONU FEMMES se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse du promoteur ou de demander des informations supplémentaires après la réception de la proposition.

Des réponses incomplètes ou inadéquates, un manque de réponse ou une fausse déclaration en répondant à des questions entraîneront une disqualification.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

#	Critères de pré-sélection (obligatoires)	Oui/Non
1	Confirmer que les services demandés font partie des services clés que le proposant a réalisés en tant qu'organisation. Cela doit être appuyé par une liste d'au moins deux références de clients pour lesquelles un service similaire est actuellement ou a été fourni par l'organisation soumissionnaire.	
2	Confirmer que l'organisation soumissionnaire est dûment enregistré ou dispose d'une base juridique / mandat en tant qu'organisation (Agrément du Ministère du Plan)	
3	Confirmer que l'organisation soumissionnaire est en activité depuis au moins cinq (5) ans.	
4	Confirmer que l'organisation soumissionnaire a un bureau permanent dans la zone d'emplacement.	
5	L'organisation soumissionnaire donne son accord à une visite d'un site ou d'un projet dans la même zone portant sur un travail similaire à celui décrit dans le présent appel à propositions.	
6	Confirmer que l'organisation soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une constatation de fraude ou de toute autre mauvaise conduite à la suite d'une enquête menée par ONU Femmes ou une autre entité des Nations Unies. L'organisation soumissionnaire doit indiquer s'il fait actuellement l'objet d'une enquête pour fraude ou toute autre mauvaise conduite d'ONU Femmes ou d'une autre entité des Nations Unies et fournir des détails sur toute enquête de ce type.	
7	Confirmer que l'organisation soumissionnaire n'a pas été inscrit sur une liste de sanctions, y compris au moins la (les) liste(s) de sanctions consolidée(s) du Conseil de sécurité des Nations Unies.	

Annexe II - Formulaire de soumission de proposition technique

Appel à propositions

Description des services

Numéro de l'AP

- Le présent formulaire de soumission de la proposition technique doit être intégralement complété.
- Le présent formulaire de soumission de la proposition technique est composé de la première page, du Certificat d'éligibilité du soumissionnaire et d'autorisation de signer la proposition, et de la proposition technique elle-même.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

L'intégralité de la proposition technique ainsi que l'ensemble des documents requis et facultatif liés au volet technique de la proposition doivent être inclus dans un courriel dont la ligne Objet est intitulée de la manière suivante :

N° de l'AP (_____) - (nom du soumissionnaire) - Proposition technique

- c. Le courrier contenant la proposition technique est ainsi soumis conformément aux instructions fournies dans la demande de proposition.
- d. Le formulaire de soumission de la proposition technique, accompagné du document portant sur les conditions obligatoires / critères de présélection complété par moi-même (annexe 1 à la présente proposition) ainsi que de toute autre pièce justificative soumise conformément au présent AP et / ou volontairement constitue la proposition technique du soumissionnaire et répond pleinement à la demande de proposition n° (_____)

Confirmation de l'éligibilité du soumissionnaire et informations associées	Réponse du soumissionnaire
1. En quelle année votre organisation a-t-elle été mise en place ?	
2. Dans quelle Région/Préfecture votre organisation est-elle établie ?	
3. Votre organisation a-t-elle déjà été déclarée en état de faillite, en liquidation ou en cessation de paiement ? A-t-elle déjà sollicité un moratoire, un sursis de paiement ou un report de ses obligations de paiement, ou demandé à être déclarée en cessation de paiement ? (Si OUI, veuillez préciser les motifs, la date de déclaration et le statut actuel.)	Oui _____ ; non _____
4. A-t-il déjà été mis fin au mandat de votre organisation pour non-exécution d'un contrat ? Si OUI, veuillez présenter des explications détaillées.	Oui _____ ; non _____
5. Votre organisation ou l'un de ses membres, y compris les employés et le personnel, a-t-elle déjà été suspendue ou exclue par un gouvernement, une agence de l'Organisation des Nations Unies ou une autre organisation internationale et / ou intégrée dans une liste de sanctions correspondante, notamment la / les liste(s) récapitulative(s) des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies - https://www.un.org/securitycouncil/fr , ou fait l'objet d'un jugement ou d'une attribution défavorable ? Si OUI, veuillez fournir des explications détaillées à cet égard, y compris la date de réhabilitation, le cas échéant. (Si le soumissionnaire figure actuellement sur une liste de sanctions, cet aspect doit être exposé à l'annexe B et constitue un motif de rejet)	
6. La politique de ONU Femmes exige des soumissionnaires et de leurs sous-traitants qu'ils observent les normes d'éthique les plus élevées au cours de la sélection et de la signature des contrats. Dans ce contexte, toute action entreprise par une partie ou	Confirmé

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Confirmation de l'éligibilité du soumissionnaire et informations associées	Réponse du soumissionnaire
par un sous-traitant en vue d'influer sur le processus de sélection ou la signature du contrat au moyen d'un avantage indu est inacceptable. Le soumissionnaire doit confirmer qu'il a reçu le cadre de politique anti-fraude d'ONU Femmes inclus à l'annexe B et approuve pleinement celui-ci. Veuillez confirmer que ni le soumissionnaire ni ses sous-traitants n'ont fait preuve d'une conduite contraire à ladite politique, y compris en soumissionnant dans le cadre du présent AP.	Oui _____ ; non _____
7. Absence d'avantages à l'intention des fonctionnaires : Veuillez confirmer qu'aucun fonctionnaire d'ONU Femmes n'a reçu ni ne se verra proposer, de la part du soumissionnaire ou de ses sous-traitants, un quelconque avantage direct ou indirect découlant du présent AP ou de tout contrat en résultant.	Confirmé Oui _____ ; non _____
8. Veuillez confirmer que le soumissionnaire ne participe à aucune activité susceptible de le mêler, s'il venait à être sélectionné pour cette attribution, à un conflit d'intérêts avec ONU Femmes.	Confirmé Oui _____ ; non _____
9. Veuillez confirmer que le soumissionnaire et ses sous-traitants n'ont pas été associés, ni n'ont participé d'une quelconque manière, directement ou indirectement, à la préparation du format, des termes de référence et / ou d'autres documents utilisés dans le cadre du présent AP.	Confirmé Oui _____ ; non _____
10. La politique d'ONU Femmes interdit aux organisations de participer à un AP ou d'obtenir des contrats d'ONU Femmes si un membre du personnel d'ONU Femmes ou de leur famille proche est un propriétaire, fonctionnaire, partenaire ou membre du conseil d'administration au sein de cette organisation ou à des intérêts financiers dans celle-ci. Veuillez confirmer qu'aucun membre du personnel d'ONU Femmes ni aucun membre de sa famille proche n'est un propriétaire, fonctionnaire, partenaire ou membre du conseil d'administration au sein de l'organisation du soumissionnaire ou de ses sous-traitants ni n'a d'intérêts financiers dans celle-ci.	Confirmé Oui _____ ; non _____
11. Veuillez confirmer que le soumissionnaire a lu et compris les conditions énoncées dans le modèle d'accord de partenariat d'ONU Femmes	Confirmé Oui _____ ; non _____

Je soussigné(e), (nom) _____ certifie que j'exerce la fonction de (poste) _____ au sein de (nom de l'organisation) _____ et que, en signant la présente proposition pour et au nom de (nom de l'organisation) _____, j'atteste de l'exactitude et de la véracité

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

des informations qu'elle contient et du fait que la signature de la présente proposition relève de l'étendue de mes attributions.

En signant la présente proposition, je m'engage à me conformer à la présente proposition technique en vue de prêter la gamme de services spécifiée dans le dossier de l'AP.

(Sceau)

(Signature)

(Nom imprimé et fonction)

(Date)

Veuillez fournir le nom et les coordonnées du principal contact de votre organisation pour le présent AP :

Nom :

Fonction :

Adresse :

Numéro de téléphone

Numéro de fax :

Courriel :

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)
--

Formulaire de soumission de la proposition technique

La proposition du soumissionnaire doit être structurée conformément au format du présent AP. Chaque soumissionnaire doit répondre à chaque demande ou exigence stipulée et confirmer qu'il accepte et comprend les exigences établies par ONU Femmes. Le soumissionnaire doit identifier les hypothèses de fond qu'il a formulées dans le cadre de la préparation de sa proposition. Les aspects qui n'ont pas été spécifiquement abordés dans le cadre de la proposition du soumissionnaire seront considérés comme acceptés par le soumissionnaire. Les termes de « soumissionnaire » et de « contractant » font référence aux organisations qui soumettent une proposition au titre du présent AP.

Si le soumissionnaire se voit soumettre une exigence, ou s'il lui est demandé de recourir à une approche spécifique, il doit non seulement attester de son approbation, mais également décrire, le cas échéant, comment il envisage de satisfaire cette exigence. L'absence de réponse à une question sera considérée comme une acceptation de celle-ci. Lorsqu'une réponse descriptive est requise, l'absence de description sera considérée comme irrecevable. Si une déclaration de non-conformité est fournie, le soumissionnaire doit en indiquer les motifs et expliquer la solution alternative qu'il propose, le cas échéant, ainsi que les avantages et les inconvénients que celle-ci présente pour ONU Femmes.

L'élaboration de la proposition technique doit s'inspirer des critères d'évaluation présentés ci-dessous et fournir une description de l'approche technique, de la pertinence et de la capacité technique ainsi que des modalités de gouvernance et de gestion prévues pour l'intervention.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Section	Points	Critères	Réponse du soumissionnaire
1	15	La proposition est conforme aux exigences de l'appel à propositions	
2	20	Le mandat de l'organisation correspond aux travaux à entreprendre conformément aux termes de référence • Nature de l'organisation soumissionnaire • Mission générale et objet de l'organisation • Programmes / service essentiels et population cible • Expérience organisationnelle et antécédents / crédibilité avérés concernant les questions de genre et de développement, l'approche de la programmation, de la gestion et du suivi axés sur les résultats (GAR/RBM) et son application dans des processus clés (par exemple, la planification, le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation), ainsi que d'autres domaines d'expertise applicables aux services requis, expérience pertinente en matière de partenariats avec ONU Femmes, d'autres agences de l'Organisation des Nations Unies, des gouvernements, des ONG et d'autres acteurs du développement	
3	35	La proposition atteste d'une bonne compréhension des exigences des termes de référence et montre que l'organisation dispose de la capacité requise d'entreprendre les travaux avec succès : • L'approche de l'organisation (les modalités selon lesquelles l'organisation exécute ses projets / programmes / services) • Compréhension des termes de référence, énoncé du problème ou des défis à aborder dans le contexte des termes de référence, résultats spécifiques attendus, description de l'approche technique et des activités • Synthèse de la pertinence de la capacité de l'organisation au regard du contrat proposé, dispositifs de gestion requis en vue de la prestation des services, y compris le suivi et l'établissement de rapports et, le cas échéant, l'évaluation	

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

		- Structure générale de gouvernance / gestion de l'organisation, y compris les aspects liés au genre. - Personnel proposé (nombre et expertise) pour les services à prêter	
		Veuillez fournir au minimum deux références pertinentes d'un projet similaire réalisé avec succès	
4	30	Analyse du Budget	
	100	TOTAL	

Annexe III - Document de check-list pour l'évaluation des capacités

Pour les partenaires d'exécution potentiels

Gouvernance, gestion et éléments techniques

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Enregistrement légal	Obligatoire	
Règles de gouvernance / Statuts de l'organisation	Obligatoire	
Organigramme de l'organisation	Obligatoire	
Cadre de politique anti-fraude	Obligatoire	

Administration et finance

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Manuel des procédures administratives et financières de l'organisation	Obligatoire	
Rapport d'audit des trois (3) dernières années	Obligatoire	
Liste des banques où les comptes de l'organisation sont domiciliés	Optionnel	
Nom des auditeurs externes	Optionnel	

Achat

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Manuel d'achat	Obligatoire	

Relations avec les clients

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Liste des principaux partenaires techniques et financiers	Obligatoire	

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Annexe IV : Formulaire d'engagement SEA

Engagement pour la Prévention et le Signalement des Abus et de l'Exploitation Sexuels

Cette politique met en place des valeurs, croyances et principes communs, et décrit les étapes à suivre dans le cadre de notre engagement en faveur de la protection des enfants.

Notre engagement en faveur de la protection des femmes et des enfants

Valeurs, principes et croyances de ONU Femmes auquel le partenaire s'engage.

- ✓ Toutes les femmes et les enfants ont un même droit à la protection contre la violence, les abus, et l'exploitation.
- ✓ La situation de toutes les femmes et filles doit être améliorée au travers de la promotion de leurs droits, tels qu'établis par les différentes conventions applicables notamment la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDEF) et la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE). Cela inclut le droit d'être protégé de la violence, des mauvais traitements, des abus et de l'exploitation.
- ✓ La violence, les abus et l'exploitation ne sont **jamais** acceptables et doivent être signalés.
- ✓ Nous nous engageons à mettre en place des mesures de prévention et de protection des populations, en particulier les femmes et les enfants, avec lesquelles/ en faveur desquelles nous menons des actions.
- ✓ Quand nous travaillons par l'intermédiaire de partenaires, ceux-ci ont la responsabilité de mettre en œuvre dans leurs programmes des standards minimums de protection et des mesures explicites visant à prévenir et à permettre le signalement des cas d'abus et d'exploitation.

Ce que nous allons faire

(*Insérer le nom de l'organisation partenaire*) travaille activement à remplir notre engagement à protéger tous les bénéficiaires de nos actions et les femmes et les enfants en particulier, contre les abus, notamment à travers les mesures suivantes :

- ✓ **Sensibilisation** : nous veillerons à ce que le personnel de notre organisation et ceux amenés à contribuer aux activités soient conscients des problèmes des risque d'abus et d'exploitation, des procédures de signalement et des conséquences de tels actes.
- ✓ **Prévention** : nous nous assurerons, au travers de la sensibilisation, des formations et des procédures adaptées, que le personnel et autres adultes prennent des mesures afin de limiter les risques d'abus et d'exploitation.
- ✓ **Signalement** : nous ferons en sorte que notre personnel, ainsi que les populations au sein desquelles nous menons des actions, notamment les femmes et les enfants aient connaissance des mécanismes de signalement et de plaintes afin de rapporter les situations représentant des risques, ainsi que les cas éventuels
- ✓ **Réponse** : nous veillerons à ce que des actions soient prises pour apporter soutien, protection et assistance aux éventuelles victimes d'abus et d'exploitation ou personnes à risque de tels actes en lien avec les activités menées par notre organisation.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Afin que les standards de signalement et de réponse ci-dessus soient suivis, notre organisation s'engage à :

- ✓ Prendre très au sérieux chaque inquiétude signalée ;
- ✓ Assurer une communication continue en interne et avec les populations ciblées par notre organisation sur le caractère inacceptable des actes de violence, abus et exploitation, ainsi que des mécanismes de signalement et réponse existants.
- ✓ Prendre activement les mesures nécessaires pour assurer la protection des personnes, avec un accent particulier sur les femmes et les enfants, pouvant être exposées au risque d'abus et d'exploitation sexuelle ou en ayant été victimes ;
- ✓ Faciliter le signalement et le rapportage des cas dans le respect des standards de confidentialité et en limitant les risques pour les personnes concernées ;
- ✓ Agir de manière appropriée et efficace en initiant ou coopérant avec toute procédure d'enquête éventuelle ;
- ✓ Maintenir le principe de 'l'intérêt supérieur de l'enfant' comme guide tout au long de nos activités
- ✓ Écouter et prendre au sérieux les opinions et souhaits des enfants, des femmes et des personnes ciblées par nos interventions ;
- ✓ Travailler en partenariat étroit avec les parents/tuteurs et/ou autres professionnels pour assurer la protection des enfants.
- ✓ Signaler à ONU Femmes toute suspicion ou allégations d'abus ou exploitation sexuelle ou de tout autre nature liée aux activités qui font l'objet de ce partenariat ;
- ✓ Mettre en place, diffuser et assurer le respect d'un code de conduite interne. Si nécessaire, les éléments ci-dessous peuvent servir de base au développement d'un code de conduite interne.
- ✓ Partager avec ONU Femmes nos procédures internes de prévention des abus et de l'exploitation et assurer de mises à jour régulières sur l'état de mise en œuvre.
- ✓ Partager avec ONU Femmes la liste de tous les membres de mon personnel amenés à avoir un contact direct avec les bénéficiaires et assurer qu'ils ont connaissance des règles et mécanismes applicables en termes de prévention, signalement et réponse.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Code de Conduite

En signant le présent Code de Conduite, je comprends et m'engage à mettre en œuvre ce qui suit.

Je vais :

- ✓ Être vigilant quant aux situations pouvant présenter des risques pour les femmes et les enfants, et gérer ces risques ;
- ✓ Planifier et organiser le travail et l'environnement de travail afin de minimiser les risques ;
- ✓ M'assurer qu'il existe une culture d'ouverture et de transparence afin de permettre de soulever et de discuter tout problème ou inquiétude ;
- ✓ M'assurer qu'il existe un sens de la responsabilité entre les membres du personnel, afin que les mauvaises pratiques et comportements soient systématiquement remis en question ;
- ✓ En ce qui concerne les enfants spécifiquement : parler avec eux de leurs interactions avec le personnel et les autres adultes, et les encourager à signaler toute inquiétude ; et
- ✓ Contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles – discuter avec elles de leurs droits, de ce qui est acceptable et inacceptable, et de ce qu'ils peuvent faire s'il y a un problème.

Je comprends et reconnais, qu'en général, il est inapproprié :

- ✓ De passer un temps seul(e) avec un des personnes bénéficiaires de nos actions, notamment mineures sans raison humanitaire ou professionnelle spécifique
- ✓ D'amener des enfants chez moi, sans autorisation et information de leurs responsables légaux, en particulier s'ils sont seuls avec moi.

Je comprends et reconnais qu'il est interdit, quel que soit les circonstances de :

- ✓ Frapper ou agresser physiquement d'une quelconque manière ;
- ✓ Développer de relations physiques/sexuelles dans un contexte d'abus de pouvoir ;
- ✓ D'avoir des relations sexuelles avec des mineurs, quel que soit l'âge du consentement sexuel dans le pays concerne
- ✓ Développer de relations avec des enfants qui pourraient être considérées comme abusives ou comme de l'exploitation, y compris des relations de services ou de travail ;
- ✓ Agir d'une manière abusive ou pouvant exposer une personne ciblée par les programmes de mon organisation a un risque d'abus ou d'exploitation.
- ✓ Utiliser un langage déplacé, faire des propositions ou prodiguer des conseils déplacés, ou qui pourraient constituer une agression ou des sévices ;
- ✓ Suggérer que la fourniture des services requière une contrepartie de la part des bénéficiaires ;
- ✓ Solliciter ou accepter des contreparties matérielles, financières ou des faveurs commerciales ou sexuelles ;

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

- ✓ Se comporter physiquement de manière déplacée ou sexuellement provocante ;
- ✓ Tolérer ou participer à des activités illégales ou qui les exposeraient les personnes ciblées par nos actions à des dangers ou des sévices ;
- ✓ Agir avec la volonté délibérée d'humilier, de rabaisser ou de dénigrer les personnes, ou de leur infliger toute forme de violence morale ; ou
- ✓ D'appliquer un traitement différent/discriminatoire, ou un traitement particulièrement favorable à une personne, enfant ou adulte l'exclusion des autres.
- ✓ Se livrer à des actes humiliants, dégradant ou exploitant des personnes quel que soit leur âge ou leur statut
- ✓ S'engager dans des activités de sexe transactionnel quel que soit la loi applicable dans le pays
- ✓ Utiliser les ressources, le statut ou les accès mis à disposition via ce partenariat pour exercer de l'ascendant et obtenir des faveurs sexuelles ou autres.

Si j'observe ou si j'ai des raisons de suspecter qu'un membre du personnel ou un partenaire de (*insérer le nom de l'organisation partenaire*) agit d'une façon qui contrevient à ces politiques, à ce Code de Conduite, je comprends que je dois immédiatement le signaler à mon point focal à ONU Femmes.

Je m'engage à informer ONU Femmes, en temps réel de tout cas suspect, indépendamment de tout processus d'enquête interne.

Je m'engage à diffuser cet engagement au sein de mon organisation et auprès de toutes les personnes directement engagées dans ce partenariat et ayant accès aux personnes qu'il a pour vocation de servir.

Je m'engage à signaler, enquêter et prendre les mesures appropriées en cas de comportement suspect ou confirmé.

Ces mesures comprendront également chaque fois que nécessaire des mesures d'assurances des personnes victimes/ exposées au risque. Mon organisation s'engage à informer ONU Femmes des mesures prises.

[veuillez ajouter les coordonnées exactes de l'organisation partenaire]

Responsable

Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Annexe V : Expériences similaires de l'organisation soumissionnaire et de son partenaire

Expérience acquise dans le cadre d'interventions similaires au cours des 5 dernières années (maximum 1 page par action – maximum 5 actions)

Nom de l'organisation : Organisation soumissionnaire ☐ Codemandeur ☐					
Titre du projet :XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			Secteur d'intervention :		
Lieu de l'action (Département / Commune)	Coût de l'action (FCFA)	Statut : coordinateur principal, Co bénéficiaire, partenaire d'exécution	Donateurs (nom)	Montant de la contribution (par donateur)	Dates (de .. à) jj/mm/aaaa
...	...	...	...	...	...
Objectifs et résultats du projet :					

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Annexe VI : Formulaire de document de projet

Formulaire de soumission de la proposition technique : à joindre impérativement à la proposition.

1. Informations générales relatives au soumissionnaire			
1.1 Informations relatives à la soumission du programme	PAYS		
	Intitulé du programme		
	Date de soumission		
1.2 Informations relatives à l'organisation	Nom de l'organisation		
	Acronyme		
	Nom du/de dirigeant-e		
	Titre du/de dirigeant-e		
	Courriel du/de dirigeant-e		
	N° de tél. du dirigeant		
	Nom de l'agent-e de coordination du programme		
	Titre		
	Courriel		
1.3 Informations relatives au programme	Téléphone		
	Durée		
	Couverture géographique	Section communale/ commune/ département	
	Population cible	Nombre de bénéficiaires directs : nb femmes: nb filles: nb garçons : nb hommes : Bénéficiaires indirects ; décrire et désagréger : Filles Garçons Femmes Hommes	
1.4 Budget du programme	Financier		%
	Biens/ équipements		%
	Total		

2. Description de l'intervention proposée

2.1 Justification du programme

Raison d'être de la proposition :

Cette section énonce le problème, décrit le contexte et justifie le programme :

- description générale du problème appuyée par des données (ventilées) extraites de rapports existants.
- Population affectée et nature des obstacles/goulots d'étranglement qui empêchent de répondre aux besoins;
- Indiquer sur quel aspect du problème vous proposez d'agir
- Réponse/ service disponible : pourquoi une action est-elle nécessaire
- lien entre le problème et les priorités/politiques nationales ;
- adéquation du programme au problème identifié.

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

2.2 Stratégies d'intervention proposées	<i><u>Comment</u> envisage-t-on de répondre au problème identifié (fourniture de services, plaidoyer, formation, assistance directe etc.) ?</i>
2.3 Résultats escomptés	Résultats visés par le programme <i>Resumer ci-dessous les principaux résultats et joindre le cadre de résultats du programme (résultats à atteindre et lien avec ceux définis dans le programme de pays et/ou le plan d'intervention humanitaire ; indicateurs spécifiques, situation de base, objectifs et moyens de vérification de chaque extrant du programme).</i>

2.4 Genre, non-discrimination et équité	Approche adoptée par le partenaire pour assurer une prise en compte du genre, de la non-discrimination et de l'équité .	
2.5 Développement durable	Comment le partenaire envisage-t-il d'inclure les questions de développement durable ?	
2.6 Redevabilité et participation des populations	Comment le partenaire envisage-t-il d'associer les parties prenantes et bénéficiaires directes à la mise en œuvre ?	
2.7 Mécanismes de plaintes	Le cas échéant quelles dispositions les partenaires prend-t-il pour permettre la communication de plaintes et retours sur la mise en œuvre du programme ? Comment les populations concernées pourront-elles communiquer en cas de plaintes relatives à la mise en œuvre. Merci d'annexer les systèmes existants chez le partenaire ou d'expliquer les mécanismes prévus.	
2.8 Prévention des abus, de la violence et de l'exploitation sexuelle	Quelles sont les mesures en place chez le partenaire afin de prévenir le risque d'abus, de violence et d'exploitation sexuelle dans le cadre de la mise en œuvre (formation des partenaires, systèmes de notification et suivi des cas, diffusion des politiques de zéro tolérance auprès des populations ciblées etc.). Merci de joindre, le cas échéant, les politiques existantes chez le partenaire en termes de prévention et de lutte contre le harcèlement, les abus et l'exploitation sexuels.	
2.9 Stratégie de suivi-évaluation	Comment sera assuré le suivi-évaluation de l'intervention ?	
2.10 Hypothèses de travail		
2.11 Risques et mesures de mitigation	Risque	Mesure de réduction du risque
2.12 Synergies et coordination avec d'autres projets de l'organisation ou des acteurs externes	Quels mécanismes de coordination seront mis en place/ utilisés ? Des liens seront-ils établis avec d'autres actions de l'organisation soumissionnaire ? d'autres acteurs ? Expliquer.	
2.13 Pérennité	Quelles mesures seront prises pour assurer la pérennité des interventions prévues ? Quelles difficultés entrevoyez-vous ? comment envisagez-vous de les surmonter ? Mesures d'appropriation ?	
2.14 Autres partenaires	Cette section énumère les autres partenaires qui jouent un rôle dans la mise en œuvre du projet, y compris toute autre organisation lui dispensant un appui technique et financier. Elle précise également si des sous-traitants existent, auxquels cas cela doit être validé par ONU Femmes.	

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

2.15 Autres éléments à prendre en compte	Établir la liste d'autres aspects cruciaux de l'exécution du programme spécifiques au document de programme. Par exemple, liens avec le gouvernement, périodicité de rapportage, comment sera assuré la visibilité de ONU Femmes et de ses partenaires techniques et financiers etc.
2.16 Autres documents	Cette section permet de faire référence à d'autres documents (code de conduite, politiques internes, évaluations des besoins, cartographies, modules de formation etc.) qui pourront être joints à la proposition.

Validé par :

Nom :

Date :

Nom :

Date :

6. Signatures et date

Nom et signature du/de la dirigeant-e de l'organisation soumissionnaire, date

a. Cadre Logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
Objectif général		-	-
Objectifs spécifiques			
Résultats attendus			
			-
Activités à développer			

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

		-	-

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

b. Durée et plan d'action pour la mise en œuvre du Projet

La durée de l'action sera de < > mois.

- Le plan d'action doit être préparé conformément au modèle suivant :

N°	Résultat Attendu	Activité	Site	Budget en XAF	Période : mois															
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

c. Description par activités (1 page max par activité)

Description détaillée des activités résumées dans le tableau 7.7. / entrez autant de tableaux que d'activités.

[illegible]

Mise en place d'un répertoire de partenaires d'exécution de projet en appui aux interventions programmatiques de ONU Femmes en république Centrafricaine (RCA)

	Sous-total					
	Sous - Total Projet					
	Frais administratif (7%)					
	Total					